

Demande déposée le : .....

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION  
D'UN VEHICULE PERSONNEL**

Document à transmettre au bureau des stages minimum 3 semaines avant le début du stage.

En cas de refus ou d'absence d'acceptation, les frais de transport en véhicule personnel ne seront pas remboursés..



Réf : - Note de service n°93-179 du 24 mars 1993  
- Conseil d'Administration du 01/02/2016 acte n° 25

**A COMPLETER PAR L'ELEVE**

Nom et prénom de l'élève : .....

Classe : .....

Domicile : .....

Type de véhicule et n° d'immatriculation : .....

Nom et prénom du propriétaire : .....

Assurance et n° de police : .....

**Joindre les pièces justificatives avec la demande**

- Copie de l'attestation d'assurance
- Copie de l'attestation d'assurance précisant que l'élève est autorisé à utiliser le véhicule (si celle-ci n'est pas à son nom).
- Copie de la carte grise
- Copie du permis de conduire
- Lettre de motivation expliquant les raisons d'utiliser son véhicule

**AVIS DU CHEF DES TRAVAUX**

M. BLASY, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) du Lycée Jean Lurçat de Perpignan

Autorise       N'autorise pas

M..... à utiliser son véhicule personnel pendant la durée de son stage pour les trajets domicile-stage.

Perpignan, le ...../...../.....

Le DDFPT

**DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT**

Accord       Refus

Perpignan, le ...../...../.....

Le Proviseur